

## INFORMATION

### Date

Jeudi, 19 septembre 2024

### Emplacement

Hôtel Alpes et Lac  
Place de la Gare 2  
2000 Neuchâtel  
<https://alpesetlac.ch/>

### Inscription

En utilisant la carte-réponse ci-jointe  
La participation est gratuite  
Pour des raisons d'organisation, nous vous demandons de vous **inscrire au plus tard lundi 9 septembre 2024**.

### Organisation

marketing connection  
Parkweg 9, 3626 Hünibach  
Téléphone 079 750 62 67  
E-mail : [mail@marketing-connection.ch](mailto:mail@marketing-connection.ch)

### Crédits

ASMPP: 2.5  
SSPP: 1



## INVITATION

Hôtel Alpes et Lac, Neuchâtel  
**Jeudi, 19 septembre 2024**  
18 h 30 – 20 h 00  
suivie par un cocktail dînatoire

Organisation et gestion :  
*Dre Gianina Luca, PhD,*  
*AFC médecine du sommeil*  
Médecin cheffe adjointe  
Centre de médecine du sommeil  
RHNE et Centre Neuchâtelois  
de psychiatrie

# Sleep collège

## Insomnie et comorbidités

Le sleep collège est soutenu par

**idorsia**

Lundbeck 

Le sleep collège est soutenu par

**idorsia**

Lundbeck 

### Chers collègues

Certaines perturbations de sommeil sont fréquentes chez les patients psychiatriques. Cependant, il existe une relation bidirectionnelle entre les maladies psychiatriques (telles que la dépression, l'anxiété, et autres) et les troubles du sommeil. Souvent, les patients présentant une insomnie chronique souffrent d'une ou plusieurs conditions psychiatriques comorbides. De nombreux patients souffrant d'insomnie chronique présentent une prévalence de troubles anxieux et inversement, ceux qui souffrent d'anxiété ou de dépression ont plus de chances à présenter des symptômes d'insomnie. Cela peut également provoquer des dysfonctionnements diurnes, engendrant des problèmes professionnels, sociaux et familiaux.

Les nouvelles guidelines européennes de l'ESRS, ont été publiées le 28 novembre dernier dans le Journal of Sleep Research. Elles établissent des recommandations pour la pratique clinique et le traitement de l'insomnie chez les patient(e)s qui souffrent de cette maladie. Plus précisément, ces directives reconnaissent l'insomnie chronique comme une maladie distincte nécessitant une prise en charge indépendante d'autres comorbidités, telles que la dépression.

Ce que ces résultats signifient pour la pratique quotidienne sera examiné au cours de ce sleep collège « Insomnie et comorbidités ».

Cordialement  
*Dre Gianina Luca*

## Sleep collège Insomnie et comorbidités

Hôtel Alpes et Lac, Neuchâtel

**Jeudi, 19 septembre 2024**

Le speaker

*Dre Gianina Luca, PhD, AFC médecine du sommeil*

Médecin cheffe adjointe

Centre de médecine du sommeil RHNE et

Centre Neuchâtelois de psychiatrie

18 h 30 Accueil

18 h 45 Insomnie et comorbidités

19 h 30 Questions- Réponses

Cette réunion sera suivie d'un cocktail dînatoire